

tions pour fins douanières. Par exemple, quel rapport existe-t-il entre l'évaluation et les prix des Etats-Unis ou ceux du Canada? Nous nous intéressons à cette question dans l'Ouest, car la saison est très courte pour ces produits et nous payons des prix élevés pour les légumes importés. Comment procède-t-on pour estimer la valeur du produit, pour les fins du fisc?

L'hon. M. ILSLEY: Je n'ai pas fait d'estimation, et quand je serai obligé de le faire, je devrai poser certaines règles, je suppose. Les seuls changements que j'ai effectués visent à rendre les estimations conformes aux dispositions de notre traité avec les Etats-Unis. C'est-à-dire que la majoration sur les factures de certains fruits et légumes a été réduite à 80 p. 100 de ce qu'elle était avant la conclusion de l'accord. Les règles à établir pour déterminer les nouvelles valeurs sont une mesure administrative ou gouvernementale à laquelle il faudra aviser. Je ne suis pas en état de les énoncer maintenant.

M. COLDWELL: Le temps venu, j'espère que le ministre se rappellera que nous voyons fréquemment de l'autre côté de la frontière une abondance de légumes bon marché, alors que le prix en est très élevé dans l'ouest du Canada, et que nous ne sommes pas en état de les acheter. Ici, les choux-fleurs, les choux de Bruxelles, les asperges et les produits semblables se vendent très cher par comparaison avec les Etats-Unis.

Le très hon. M. BENNETT: Si les électeurs avaient pu entendre les discours de nos honorables vis-à-vis, cet après-midi, ils auraient eu quelque peine à comprendre l'attitude présente du parti libéral. Il a reconnu cet après-midi que nous avons aux quatre cinquièmes raison. Il a reconnu que le principe est entièrement bon.

M. ROSS (Moose-Jaw): Quel principe?

Le très hon. M. BENNETT: Le principe concernant l'établissement de la valeur imposable des produits. Il a reconnu la chose, et cependant sur tous les tréteaux dans l'Ouest, les libéraux ont répété que l'application de la disposition aux asperges en haussait grandement le prix et qu'il fallait abolir la valeur estimative du produit pour les fins du fisc, et ils assuraient les électeurs qu'ils allaient l'abolir.

M. ROSS (Moose-Jaw): Non, ils n'ont pas agi ainsi.

Le très hon. M. BENNETT: L'impertinence de l'honorable membre ne rehausse pas la valeur de ses remarques.

M. ROSS (Moose-Jaw): Monsieur le Président, je prie le très honorable membre de retirer sa remarque.

Le très hon. M. BENNETT: Le très honorable membre ne le fera point.

M. le PRESIDENT: A l'ordre! Le très honorable chef de l'opposition devrait retirer sa remarque.

Le très hon. M. BENNETT: Je regrette de dire que je ne le puis pas, monsieur le président. "Impertinent" est le mot juste,—pas "pertinent",—et l'observation de l'honorable membre n'était pas pertinente. La question a surgi déjà et je sais ce dont je parle. Je regrette de ne pouvoir m'incliner.

M. ROSS (Moose-Jaw): Monsieur le Président, l'expression employée par le très honorable député n'est pas parlementaire, et il devrait la retirer.

M. le PRESIDENT: Avec toute la déférence voulue pour le chef de l'opposition et sa longue expérience des choses parlementaires, je le prierais de retirer cette expression.

Le très hon. M. BENNETT: Je dois le respect au président qui est un très ancien membre de la Chambre, et je m'incline devant sa décision. C'est tout ce que j'ai à dire. J'y suis tenu, mais si vous avez l'obligeance de vous référer au Règlement, monsieur le président, vous modifierez ce que vous venez de dire. Un démenti formel, comme le démenti de l'honorable membre qui a motivé ma remarque, est irrégulier, qu'on ne s'y trompe pas.

Je faisais remarquer que le parti libéral promettait aux électeurs d'abolir ces estimations de la valeur des importations. J'ai devant moi les discours qui ont été faits de temps à autre dans ce Parlement et cette promesse a été faite à maintes reprises par le parti libéral alors qu'il était dans l'opposition.

M. McLEAN (Melfort): A propos des asperges?

Le très hon. M. BENNETT: Oui et d'autres légumes. On le verra dans les Débats des cinq dernières années. On a fait remarquer à propos des asperges que c'était un légume qui mûrissait de bonne heure aux Etats-Unis, que l'excédent pourrait être envoyé ici ce qui permettrait aux gens d'en manger à ce moment-là et que le fait d'en fixer la valeur en haussait tellement le prix qu'ils ne pouvaient pas se procurer d'asperges d'aussi bonne heure qu'ils le pourraient s'il n'en était pas ainsi. C'est ce que prétendaient les libéraux. D'un autre côté, il fallait tenir compte des fortes sommes d'argent dépensées pour l'achat de verre à vitre et la préparation des aspergeries. L'honorable député de York-Est (M. McGregor) a signalé qu'une aspergerie ne rapportait rien avant quatre